

Suivant acte sous seing privé en date du 20/12/2019, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : BSM.  
Capital social : Cent (100) € en apport numéraire.  
Durée : 99 ans.  
Siège social : rue Bolivert - Zone Industrielle - 25320 Chemaudin.  
Objet social : vente de maisons individuelles, et de tous bâtiments industriels, agricoles, commerciaux et professionnels. Le développement commercial sous forme de franchises et de concessions. La représentation commerciale de toutes entreprises étrangères. L'activité de marchand de biens. La location, la gestion et l'exploitation de tous biens immobiliers.  
Présidente : Sandrine Renée Viviane OBELTZ, demeurant 12 rue de Montfaucon - 25660 Morre.  
Directeur général : Fabrice Nicolas Bernard MILLOT, demeurant 12 rue de Montfaucon - 25660 Morre.  
Monsieur - 25660 Morre.  
Exercice du droit de vote : tout actionnaire peut participer aux décisions collectives sur justification en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agréments : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux actionnaires, sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.  
Immatriculation : RCS de Besançon.

Par acte SSP du 30/12/2019, il a été constituée une SAS dénommée : H24. Siége social : 14 rue du bouquet de soleils 25000 BESANCON.  
Capital : 5.000 euros.  
Objet : Vente par automatés et autres commerces de détail hors magasin, éventuels ou marchés n.c.a.  
La société pourra également s'intéresser, sous quelle que forme que ce soit notamment par voie de création de société, apports, fusions, souscriptions ou achat de titres ou de droits sociaux ou de participations quelconques, dans toutes entreprises dont le commerce serait similaire, en tout ou partie de celui sus-indiqué susceptible de concourir au développement de la société. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.  
Président : M REGAZZONI Cyril, 14 rue du bouquet de soleils 25000 BESANCON.  
Directeur Général : Mme HAKKAR Priscilla, 21 rue des charbonnet 70190 RIOZ.  
Directeur Général : Mme HAKKAR Cécilia, 1 rue oya 25000 BESANCON.  
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué un mois à l'avance. Chaque action donne un droit à une voix.  
Durée : 99 ans.  
Immatriculation au RCS de BESANCON.

**AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TAILLECOURT**

Par arrêté du maire n°2019/27 et n°2019/28, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de TAILLECOURT.  
Le PLU, à l'issue de l'enquête publique, est destiné à être approuvé par le Conseil Municipal.  
M. Christian PAGNANESSI a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon.  
L'enquête publique se déroulera du mardi 20 jours consécutifs, du jeudi 2 janvier 2020 à 9 h au mardi 21 janvier 2020 à 17 h (fin de l'enquête publique).  
Les pièces du dossier, ainsi que les registres d'enquête, à feuilletés et non-modifiables, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de TAILLECOURT pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et les mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h.  
Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet suivant : <https://www.taillecourt.com/enquete-publique-plu/>  
Durant cette période, chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contrepropositions sur le registre déposé en mairie ou par voie électronique sur le site internet sus-cité à l'adresse suivante : [enquete-plu@taillecourt.com](mailto:enquete-plu@taillecourt.com)  
Un poste informatique, pour la consultation du dossier d'enquête publique, est également tenu, disposition du public en mairie de TAILLECOURT soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et les mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h.  
Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur, Enquête publique relative à l'établissement du PLU, mairie de Taillecourt, 4, Rue du Crémétier, 25400 Taillecourt.  
Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux jours et heures suivants : jeudi 2 janvier 2020 de 9 h à 12 h, mardi 21 janvier 2020 de 14 h à 17 h (fin de l'enquête publique).  
Le projet de PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale.

L'avis de la mission régionale d'audit-forêt environnementale Bourgogne Franche-Comté du 28 mars 2019 est joint au dossier d'enquête publique.  
Les informations relatives au PLU peuvent être demandées auprès de M. Le Maire de la commune de TAILLECOURT.

### DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT COMMUNE DE CRAVANCHE

#### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°76-2019 en date du 13 décembre 2019, l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Cravanche, interrompue le 10 décembre 2019, est reprise pour une durée de 8 jours à compter du mardi 7 janvier 2020 à 8 h 30 au mardi 14 janvier 2020 à 17h30 inclus, portant à 34 jours la durée totale de l'enquête.  
Au terme de la procédure, le projet de PLU pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.  
Monsieur Gilles MAIRE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Besançon, en remplacement de Monsieur Guy BOURREOIS, empêché.  
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur Internet, à l'adresse suivante : <http://www.mairie-de-cravanche.fr>
- Le public pourra consulter ses observations sur courriel [transmis@commissaire-enqueteur@plu@mairie-de-cravanche.fr](mailto:transmis@commissaire-enqueteur@plu@mairie-de-cravanche.fr)

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site susmentionné :

- Sur support papier, en mairie de Cravanche, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuilletés non-modifiables, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur.
- Sur un poste informatique, en mairie de Cravanche, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- d'un procès-verbal de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement et des annexes;
- des autres pièces exigées par l'article R.123-8 du code de l'environnement, notamment les avis des personnes, tribunes associées et l'avis de la Mission Régionale de l'audit-forêt environnementale.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Cravanche - 2 rue Pierre et Marie Curie - 90300 CRAVANCHE - à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexes au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête. Les observations et propositions du public faites entre le début de l'enquête et son interruption le 10 décembre 2019 sont maintenues.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Cravanche aux jours et horaires suivants : Mardi 14 janvier 2020 de 14 h 30 à 17 h 30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Cravanche, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la Préfecture du Territoire de Belfort à l'adresse suivante : [www.prefecture-belfort.fr](http://www.prefecture-belfort.fr)

Madame Eugène CALOPRISCO-CHA-GNON, Maire, 2 rue Pierre et Marie Curie - 90300 CRAVANCHE - Tel : 03.84.26.07.10 - Courriel : [plu@mairie-de-cravanche.fr](mailto:plu@mairie-de-cravanche.fr)

bilés, ouvert par Madame le Maire, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables à la Mairie d'Hermoncourt pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h et le samedi de 04/02/20 à 17 h).  
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête à feuilletés non-modifiables
- par correspondance à l'adresse suivante : Monsieur le Hermoncourt - 3 rue Pierre Peugeot - 25310 HERMONCOURT.
- par courriel à l'adresse suivante : [urba@commune-hermoncourt.fr](mailto:urba@commune-hermoncourt.fr), depuis le lien : [www.commune-hermoncourt.fr](http://www.commune-hermoncourt.fr)

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie (Salle du Conseil Municipal - Rez-de-chaussée) aux dates et heures suivantes :  
- lundi 6 janvier 2020 de 9 h à 11 h 30 - samedi 25 janvier 2020 de 9 h à 11 h 30 - mardi 4 février 2020 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du département du Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet de la Ville : [www.commune-hermoncourt.fr](http://www.commune-hermoncourt.fr).

Par ASPP à BESANCON du 21.2.2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL.  
Dénomination sociale : VALEX45.  
Siège social : 45 rue Bersot, 25000 BESANCON.  
Objet social : Bar-restaurant.  
Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BESANCON.  
Capital social : 6 500 €.  
Gérance : Alexandre PUSSET, demeurant 4 Impasse Saint Vincent 21110 BESSEY LES CHATEAUX et Vanessa MELNETRY, demeurant 9 rue Thiers 21130 AIXONNE.  
Par ASPP du 06/12/2019, il a été constituée la SCI dénommée BK MORNILLANS.  
Siège social : 7 rue Louis Dornoy 25490 FESCHEY-LE-CHATEL.  
Capital : 100 €.  
Objet : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers.  
Gérance : Mme Maximilienne KAARISHAWA, 7 rue Louis Dornoy, 25490 Fesches-le-Châtel.  
Cessions soumises à agrément.  
Durée : 99 ans.  
Immatriculation au RCS de BELFORT.

Par ASPP du 20/11/2019 constitution de la SASU - ST-VIT AUTO PIECES 25. Siége social : 1 rue des grands valbours 25410 ST-VIT.  
Objet : vente de pièces automobiles et accessoires.  
Président : ines Ben Adfima, 37E rue de troy 25000 BESANCON.  
Chaque associé participe aux AG, une action = un vote. Cession libre.  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Besançon.

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte sous seing privé en date du 18 décembre 2019, il a été constituée une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI HALLER  
Objet : Acquisition, gestion, administration et conservation d'un patrimoine immobilier.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Gérance : Madame HALLER Virginie, née BEAUCHET 19 Bis Rue du Général Beauvert 90150 LARIVIERE  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BELFORT.

**COMMUNE D'HERMONCOURT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Hermoncourt pour une durée de 30 jours du 08/01/20 à 9 h du mardi au vendredi de 9 h à 12 h, du 04/02/20 à 17 h.  
Monsieur Gilles MAIRE, exerçant la profession de Lieutenant-Colonel de l'armée de terre en retraite a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon.  
Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuilletés non-modifiables, ouvert par Madame le Maire, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables à la Mairie d'Hermoncourt pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h et le samedi de 04/02/20 à 17 h).  
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête à feuilletés non-modifiables
- par correspondance à l'adresse suivante : Monsieur le Hermoncourt - 3 rue Pierre Peugeot - 25310 HERMONCOURT.
- par courriel à l'adresse suivante : [urba@commune-hermoncourt.fr](mailto:urba@commune-hermoncourt.fr), depuis le lien : [www.commune-hermoncourt.fr](http://www.commune-hermoncourt.fr)

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie (Salle du Conseil Municipal - Rez-de-chaussée) aux dates et heures suivantes :  
- lundi 6 janvier 2020 de 9 h à 11 h 30 - samedi 25 janvier 2020 de 9 h à 11 h 30 - mardi 4 février 2020 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du département du Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet de la Ville : [www.commune-hermoncourt.fr](http://www.commune-hermoncourt.fr).

**PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Hermoncourt pour une durée de 30 jours du 08/01/20 à 9 h du mardi au vendredi de 9 h à 12 h, du 04/02/20 à 17 h.  
Monsieur Gilles MAIRE, exerçant la profession de Lieutenant-Colonel de l'armée de terre en retraite a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon.  
Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuilletés non-modifiables, ouvert par Madame le Maire, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur, seront déposés et consultables à la Mairie d'Hermoncourt pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 17 h et le samedi de 04/02/20 à 17 h).  
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête à feuilletés non-modifiables
- par correspondance à l'adresse suivante : Monsieur le Hermoncourt - 3 rue Pierre Peugeot - 25310 HERMONCOURT.
- par courriel à l'adresse suivante : [urba@commune-hermoncourt.fr](mailto:urba@commune-hermoncourt.fr), depuis le lien : [www.commune-hermoncourt.fr](http://www.commune-hermoncourt.fr)

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie (Salle du Conseil Municipal - Rez-de-chaussée) aux dates et heures suivantes :  
- lundi 6 janvier 2020 de 9 h à 11 h 30 - samedi 25 janvier 2020 de 9 h à 11 h 30 - mardi 4 février 2020 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du département du Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet de la Ville : [www.commune-hermoncourt.fr](http://www.commune-hermoncourt.fr).

**COMMUNE D'HERMONCOURT**

**NOS GRENIERS**

Société civile immobilière  
Au capital de 900 000 euros  
Siège social : 3 Les Plaines, 25430 SANCY 832 479 542 RCS BESANCON

Aux termes d'une délibération en date à VILLARZEL-DU-RAZES (11) du 08/10/2019, l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social à compter du 08/10/2019, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Les modifications résultant du présent avis sont les suivantes : Ancienne mention : « 3 Les Plaines, 25430 SANCY ». Nouvelle mention : « Domaine de Hagenriller - 11300 VILLARZEL-DU-RAZES ».

L'avis de constitution de la société a été publié dans le Journal LA TERRE DE CHEZ NOUS, n°94601, le 06/10/2017 (lieu de publication : DOUBESI et au BODACC, n° 20170198 publiée le

15/10/2017, annonce n° 1371).  
La Société, immatriculée au RCS de BESANCON (25), sous le n° 832479542, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de CARCAS-SONNE (11).

**Pour avis, la gérance.**

**STROCK CONSEIL**  
SARL au capital de 8 000 euros  
Siège social : 13 RUE VICTOR HUGO 90650 ESSEY  
RCS 800 896 656 BELFORT

L'AGE du 31/12/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quibus au liquidateur, l'a déclaré de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 31/12/2019.  
Radiation au RCS de BELFORT.

**2D-OMECA**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 168 000 euros  
Part à 235 200 euros  
Siège social : 3 rue des Etais  
Parc d'activités du Moulin  
25490 DAMPIERE LES MOIS  
RCS BELFORT 421 692 584

Le résultat du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2019, que le capital social a été augmenté de 67 200 euros par voie d'apport de droits sociaux.  
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.  
Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à cent cinquante-huit mille (168 000 euros).  
Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à deux cent trente-cinq mille deux cents euros (235 200 euros).

**Le Président.**

**Maitre Annick BRUCHON**  
Maitre associé à VALAIRON (25800)

Par testament olographe en date du 26 décembre 2000, Mme Paule Marie THISSÉ-BLUSSON, veuve de Mr Pierre THISSÉ, demeurant, de son vivant à FLANGÉBOUCHE (Doubs) EHPAD Saint-Joseph, (né le 23 décembre 1935, décédé à FLANGÉBOUCHE (Doubs) le 28 septembre 2019, a institué deux légataires universels. Les oppositions reçues par Maître Annick BRUCHON, Notaire à VALAIRON (25800) Grande rue, tel. 03.81.56.21.58, chargée de la succession.

**La Société Coopérative**  
**et d'Élevage**  
**Agricole et d'Insemance Animale**  
**GEN L'EST**  
4 Rue des Spécès - 25640 ROULANS  
778 278 836 RCS BESANCON

**AVIS DE FUSION ET DE MODIFICATIONS**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Coopérative Agricole et d'Insemance Animale GEN L'EST, en date du 19 décembre 2019, les associés de la Société Coopérative Agricole et d'Élevage et d'Insemance Animale GEN L'EST ont :

- Approuvé définitivement le projet de traité fusion établi le 3 octobre 2019 avec la Société Coopérative Agricole HAUTE SAONE CONSEIL ELEVAGE et immatriculée au RCS de VESOUL sous le numéro 778 542 696, dont le capital social au 30 juin 2019 s'élève à 5 410 euros, société apporteur, ainsi que les apports effectués et leur évaluation, avec un effet différé au 1er juillet 2019 et l'augmentation de capital corrélatrice par la création de parts de 2 € de valeur nominale chacune, représentant le montant du capital social de la Société Coopérative Agricole HAUTE SAONE CONSEIL ELEVAGE de 5 410 € et portant le capital de 393 640 € à 399 050 €.
- Modifié les statuts de la manière suivante :

o Article 21§1 sur la composition du capital social afin d'adapter la fourchette des administrateurs ;

- Ancienne rédaction : « 1. La coopérative est administrée par un conseil composé de 14 à 20 membres élus par l'assemblée générale parmi les associés, coopérateurs à la majorité des suffrages exprimés. »
- Nouvelle rédaction : « 1. La coopérative est administrée par un conseil composé de 14 à 22 membres élus par l'assemblée générale parmi les associés, coopérateurs à la majorité des suffrages exprimés. »

- Nouvelle rédaction : « E - Autres services :

- 1) Assurer les opérations de Contrôles et d'arrimage des performances et de développement des performances
- 2) Réalisation de tous conseils ou de toutes actions techniques ou techniques-économiques contribuant à l'amélioration de la qualité et au développement et à l'élevage et conduisant à l'augmentation de sa rentabilité
- 3) Réalisation d'études spécifiques concernant les exploitations ayant une activité d'élevage ou la filière Lait

4) Collecte de données et élaboration

et diffusion d'indicateurs technico-économiques

- E4) - Mise à disposition de personnel spécialisé (...)

Pour avis au RCS de BESANCON.

**Le Président**  
du Conseil d'Administration.

**BURO PARTNERS**  
Forme : SARL  
Capital social : 2 000 euros  
Siège social : 19 Place D'ARMES 25440 QUINGEVY  
492 081 385 RCS Besancon

**TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2019, l'associée unique a décidé, à compter du 29 octobre 2019, de transférer le siège social au 7 GRANDE RUE à QUINGEVY (25440).  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention sera portée au RCS DE BESANCON.

**AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MARIAGE**

Suivant acte reçu par Me Elodie DIDELOT, Notaire à MORTÉAU le 30 décembre 2019, Monsieur Michel MARONJOU, et Madame Marie-Line THAROTTE, son épouse, demeurant ensemble à DAMPRICHARD (25450), 5 rue du Kiosque, mariés à la mairie de DECH (89187) le 22 juin 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont arrêté pour l'avenir leur régime matrimonial, en insérant une clause de précaput.  
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au par acte d'huisier de justice à Me Elodie DIDELOT, Notaire à MORTÉAU (25500), 3, Chemin des Pierres.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

**Etude de Maître Jacqueline CUENOT-STALDER**  
Notaire à MORTÉAU (Doubs)  
11 Rue du Clos Jeune

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Jacqueline CUENOT-STALDER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à MORTÉAU (Doubs), 11 Rue du Clos Jeune, le 12 décembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

- La société a pour objet : l'acquisition, la location et la vente (l'exceptionnelle) de tous biens immobiliers.
- La dénomination sociale est : VUILLEMIN LEMIN 10 euros.

Le siège social est fixé à : GRAND-COMBE-CHATELIEU (25570) ?  
La société est constituée pour une durée de 99 années.  
Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500 EUR).  
Les apports sont : Mr Laurent VUILLEMIN 240 euros, Mme Christelle VUILLEMIN 10 euros et Melle Alice VUILLEMIN 10 euros.

Les parts sont librement cessibles entre associés ou accordant ou descendant d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

donné par une décision extraordinaire. Les premiers gérants de la société sont : Mr Laurent VUILLEMIN et Mme Christelle VUILLEMIN, née GIGON demeurant GRAND-COMBE-CHATELIEU 9 rue Rondot.  
La société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

**Pour avis, le notaire.**

**Etude de Maître Jacqueline CUENOT-STALDER**  
Notaire à MORTÉAU (Doubs)  
11 Rue du Clos Jeune

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte reçu par Maître Jacqueline CUENOT-STALDER, Notaire titulaire d'un Office Notarial à MORTÉAU (Doubs), 11 Rue du Clos Jeune, le 14 décembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

- La société a pour objet : l'acquisition, la location et la vente (l'exceptionnelle) de tous biens immobiliers.
- La dénomination sociale est : DANIEL RAVYLIER.

Le siège social est fixé à : VILLERS-LE-LAC (25130) route des Brénats  
La société est constituée pour une durée de 99 années.  
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000 EUR).  
Les apports sont : Mr DANIEL 500 euros et Mr RAVYLIER 500 euros.  
Toutes les questions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Les premiers gérants de la société sont : Mr Andy RAVYLIER demeurant VILLERS-LE-LAC (25130) 2 route des Brénats et Mr Kevin DANIEL demeurant à LE RUSSEY (25210) 6 rue du Docteur Larue.  
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

**Pour avis, le notaire.**

**LEXIAGAT - SCP Yannick WAGNER et Jordan MICHELET**  
Société Civile Professionnelle  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 2 Place d'Armes  
9000 BELFORT, inscrite au RCS de BELFORT sous le numéro 817 649 965

Par décision du 24/12/2019, les associés ont décidé la transformation de la Société en Société à Responsabilité Limitée à compter du 01/01/2020.  
Cette transformation entraîne la modification de certains éléments qui sont rappelés de ci-dessous :

Forme juridique : LEXIAGAT - SCP  
Ancienne mention : LEXIAGAT - SCP  
Yannick WAGNER et Jordan MICHELET, Société Civile Professionnelle  
Nouvelle mention : SARL LEXIAGAT, Société à Responsabilité Limitée  
Gérance : Monsieur Yannick WAGNER, 2 Place d'Armes, 90000 BELFORT  
Copérence : Monsieur Jordan MICHELET, 2 Place d'Armes, 90000 BELFORT.

**MAILLARD CONSTRUCTION BOIS**  
SARL au capital de 5 000 €  
6 rue Gustave Courbet  
25510 PIERREVALENTAINE-les-Varens  
RCS BESANCON 828 652 180

Par décision de l'associé unique en date du 01.01.20 le siège social situé 6 rue Gustave Courbet 25510 Pierrevalentina-les-Varens est transféré 216 rue du Moulin 70170 GRATIERY.  
Pour mention au RCS VESOUL et RCS BESANCON.

**La gérance.**

**La Terre de chez nous**  
L'ACTUALITÉ AGRICOLE

**FRANCHE-COMTE - BELFORT**

SOCIÉTÉ COMPOSEE D'EDITION ET D'INFORMATION 198 BIS RUE DE BELFORT  
BP 199 - 25011 BESANCON cedex TELEPHONE 03 81 45 52 01 - TELECOPIE 03 81 90 07 42  
Site internet : [www.lactualiteagricole.com](http://www.lactualiteagricole.com) - Email : [service@lactualiteagricole.com](mailto:service@lactualiteagricole.com)

545 au capital de 46.000 Euros d'une durée de 50 années à compter de son immatriculation. RCS constituée de la Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles, représentée par son Président, Philippe Moynet.  
ISSN 0212-167X - N° de commission Paritaire : 02131-8638. Troisième mandat hebdomadaire : 4 773

Directeur de la publication : Philippe Moynet  
Directeur administratif : Fabrice Moynet  
Directeur de chez : Laetitia Barchiesi  
Rédacteurs : Alexandre Corneil, Jérôme Dornoy, Dominique Soussignan, Catherine Pout, Lamine Proust, Lisa Chiffres

Compabilité : France Lambert  
Responsable de la gestion administrative : Laurence Bignon  
Publicité gratuite et régionale : su journal  
Journal agraire pour l'insertion des annonces légales pour Le Doubs et La Terraine de Belfort  
Général Agricole 151 0352 4010 - Impression : JOURNALISTES RCS de Belfort 21700 AODONNE  
N°3263 - VERMOREL 10 JANVIER 2020 - Tirage légal 4775 Janvier 2020

Avec ce numéro un instructeur des Services d'Enquête de Belfort 2019/2020

Tout abonnement ou service public en ligne est accessible sur l'interface en ligne de l'exploitant de la publication. Les abonnements et services sont accessibles sur le site internet [www.lactualiteagricole.com](http://www.lactualiteagricole.com) ou par téléphone au 03 81 45 52 01. Les abonnements sont accessibles par voie postale sur demande à l'adresse : Lactualité Agricole, 198 bis rue de Belfort, 25011 Belfort Cedex 02. Le numéro de commande est 03 81 45 52 01.

2017